

Conduite de chariot élévateur avec CACES ® R489

Durée : 3 à 5 jours (en fonction du nombre de catégories)

PUBLIC CONCERNE:

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à manipuler un chariot automoteur à conducteur porté

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

 Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice de la machine

PREREQUIS:

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP:

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES:

3 à 5 jours / 21 à 35 heures

Horaires: 8h30 - 12h30 / 13h30 -16h30

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT:

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES:

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE - DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : cf planning de nos stages Inter

Dates : cf planning de nos stages Inter

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande

urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

CONDITIONS DE REUSSITE:

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Votre contact :

Tel: 01 80 85 65 05 info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs:

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- connaître la réglementation relative à l'utilisation de chariot automoteur à conducteur porté
- Maitriser la conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté
- •

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique :

- La réglementation en vigueur, la responsabilité pénale des opérateurs,
- Les responsabilités et qualités du conducteur de chariot.

Technologie des chariots automoteurs de manutention

- Classification des chariots,
- Présentation des différents types des chariots et accessoires,
- Description du chariot automoteur de manutention,
- Identification et rôle de chaque organe, dispositifs de sécurité,
- Le centre de gravité Notions d'équilibre,
- Les types de palettes,
- La maintenance Consignes d'entretien.

<u>Sécurité</u>

- La sécurité dans l'entreprise,
- Les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie,
- Manutention et stockage des produits dangereux,
- Identification des pictogrammes,
- Règles particulières applicables à la conduite des chariots.

Utilisation des chariots automoteurs de manutention

- Les vérifications journalières,
- La circulation à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments,
- Le stockage et le déstockage, le gerbage,
- Le chargement et le déchargement, les manipulations spéciales.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

- <u>Test CACES</u> comprenant un examen théorique et un examen pratique (Notre partenaire testeur certifié est AMG FORMATION (certificat INRS N° D-613-01) <u>1 journée</u>
- Contrôle continu pour la partie pratique
 - Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires..
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.
- Un CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) sera délivré par l'organisme testeur au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.

SARL A³ Formation-Sécurité, 15 Rue des Pyrénées 91090 LISSES / Tel : 01 80 85 65 05 email : info.a3formationsecu@gmail.com / SIRET : 803 646 249 00042 / NAF : 8159A